

Noelle PLACK, *Common Land, Wine and the French Revolution. Rural Society and Economy in Southern France, c. 1789-1820*

Jean-Pierre Jessenne

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12381>  
ISSN : 1952-403X

**Éditeur :**

Armand Colin, Société des études robespierristes

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 mars 2012  
Pagination : 222-223  
ISSN : 0003-4436

**Référence électronique**

Jean-Pierre Jessenne, « Noelle PLACK, *Common Land, Wine and the French Revolution. Rural Society and Economy in Southern France, c. 1789-1820* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 367 | janvier-mars 2012, mis en ligne le 12 septembre 2012, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12381>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Tous droits réservés

---

# Noelle PLACK, Common Land, Wine and the French Revolution. Rural Society and Economy in Southern France, c. 1789-1820

Jean-Pierre Jessenne

---

## RÉFÉRENCE

Noelle PLACK, *Common Land, Wine and the French Revolution. Rural Society and Economy in Southern France, c. 1789-1820*, Ashgate, Farhnam, 2009, ISBN 978-0-754667285, 82.39 €.

- 1 Noelle Plack prolonge un PhD soutenu sous la direction de Peter Jones à l'Université de Birmingham par ce livre qui nous propose une nouvelle approche de la question des biens communaux par delà la Révolution française. Son économie générale repose sur le rapprochement de trois types d'informations : le rappel des législations sur le sujet ; la mobilisation de données générales tirées de divers ouvrages au premier rang desquels celui de Nadine Vivier (*Propriété collective et identité communale : les biens communaux en France, 1750-1914*, Paris, 1998) ; les fruits d'une recherche personnelle consacrée au département du Gard. Ce rapprochement résume l'intérêt en même temps que les limites de l'ouvrage. Le cas gardois permet de mieux connaître un exemple agraire assez peu étudié, en tout cas sous l'angle des biens communaux, et livre de nombreux cas intéressants de situations locales, notamment dans la mise en œuvre des lois et les mobilisations villageoises sur cet objet. En revanche, si le titre un peu extensif donne à espérer une étude garantissant une forte connexion entre un vaste exemple régional et une ample approche nationale, il s'agit en fait d'un cas départemental et d'un rappel national plus juxtaposés que vraiment liés.

- 2 L'introduction reprend l'historiographie du problème ; à cet égard on regrettera que le mode de formulation des questions agraires semble, comme c'est trop souvent le cas dans l'historiographie anglaise et américaine, arrêtée à Georges Lefebvre et Anatoli Ado et plus largement à l'opposition réductrice entre gros et petits paysans, en minorant les travaux qui depuis 30 ans ont montré l'hétérogénéité de la société rurale – d'ailleurs évoquée plus loin dans le livre (p. 27 *passim*) – et la multiplicité des modalités du développement agricole en France. Le premier chapitre propose une étude monographique du département du Gard, avec là aussi la mise en évidence de la diversité du département entre plaine côtière, « garrigues » et Cévennes (on notera en première page une inversion malheureuse entre les parties orientale et occidentale du département). Les biens communaux constituent 14 % de la superficie totale de ce département, en fait sous des formes variées : friches arides, bois, marais côtiers ; mais partout l'usage principal est la pâture.
- 3 Quatre chapitres chronologiques sont consacrés aux législations successives et à leur application. De la période 1789-92, à propos de laquelle Noelle Plack rappelle la législation mitigée en matière d'usages collectifs, on retiendra qu'une enquête de 1790 confirme l'attachement majoritaire des ruraux gardois aux communaux, alors que les administrateurs de département et de districts, en bons libéraux, inclinent au partage, si bien que la question des terres communes constitue un des terrains d'inévitables débats entre les législateurs, les autorités et les citoyens des campagnes. L'inflexion égalitaire de la législation en août 1792 est en partie relayée dans le département, du moins à la mesure des huit pétitions qui réclament la mise en œuvre d'un partage égalitaire. Le chapitre suivant est logiquement consacré à la « révolution jacobine de 93 ». Sans revenir ici sur la question de la pertinence d'une notion qui tend à poser comme une évidence l'existence d'une unicité de la politique agraire jacobine, dans un chapitre où on retrouvera des thèmes souvent abordés sur les débats et les difficultés pratiques de l'application de la loi du 10 juin 1793, on retiendra surtout le récapitulatif (p. 75) et l'ampleur très relative du partage : sur 361 communes dans le département, 18 l'ont effectivement appliqué alors que 25 l'ont voté, surtout dans les secteurs Nîmes – Alès et des côtes du Rhône. Des exemples intéressants, comme celui de Ners, sont par ailleurs exposés. Il nous semble qu'au vu de l'évocation des sources, on pourrait peut-être aller plus loin dans l'étude des délibérations et pétitions, par exemple dans la mise en évidence des forces en présence. Les deux chapitres suivants abordent classiquement d'abord les mises en cause et consolidations sous le Directoire et le Consulat, avec notamment la transformation des parcelles partagées en locations, puis la mise en vente en 1813 par un Etat impérial en mal de ressources financières. Comme Nadine Vivier qui avait attiré l'attention sur ce point, Noelle Plack montre l'ampleur de ces ventes, le manque à gagner qui en résulte pour les budgets communaux et la promotion foncière au bénéfice surtout de la bourgeoisie. La Restauration prolonge cette évolution par l'ordonnance de 1819.
- 4 Le dernier chapitre justifie l'allusion au vin dans le titre et propose une interprétation socio-économique des changements intervenus dans l'économie agricole : la clef se trouve dans la progression des surfaces plantées en vigne (51 000 ha à la fin de l'Ancien Régime ; 71 000 en 1808). Usurpations de lopins pris sur les communaux, lots partagés ou transformés en biens loués, parcelles vendues vont dans le sens d'une individualisation propice à la conversion viticole. Même si on eût souhaité une démonstration plus méthodique de la conversion en vignes justement des terres issues des ex-communaux, on peut retenir la conclusion qui lie, en cette région, abolition des charges seigneuriales, avancée de la petite propriété paysanne et progression d'une agriculture viticole plus tournée vers le

marché. Après les travaux de Peter McPhee et d'autres, Noelle Plack confirme bien un mode de développement. Il n'est pas le seul dans une France rurale dont nous avons souvent souligné la fondamentale hétérogénéité et la diversité des systèmes agro-ruraux.

- 5 Au total, si la mise en cohérence de la démarche et des arguments, tant historiographiques que thématiques, laisse un peu à désirer, si les mises au point législatives et nationales ne sont pas neuves, l'ouvrage offre sans conteste un exemple qui sera utile dans l'avancée lente vers une synthèse des changements essentiels et pluriels impulsés dans le domaine agricole par une Révolution qui conjugue toujours nouveautés législatives et prises en charge locale des affaires collectives.